Qui influence la décision politique en France?

Raphaël Lachièze-Rey

15 mai 2024

Résumé

Ce travail est une analyse statistique du répertoire des représentants d'intérêt tenu par la HATVP. Pour un budget annuel d'en moyenne 350 millions d'euros, 3000 firmes représentent les intérêts de plus de 10000 clients auprès des responsables publics français. Une des conclusion est que le poids financier des intérêts privés représente environ 87% des actions effectuées, 4% pour les syndicats de travailleurs, et 9% pour des actions d'intérêt général, des minorités ou des collectivités. On démontre que ces résultats sont robustes à différentes méthodologies d'analyse, notamment en détectant et corrigeant les problèmes de saisie, et on propose également des sous-analyse par secteurs, ou par catégorie de décision ciblée.

Table des matières

1	Introduction	1
	1.1 Discussion de la classification	3
2	Méthodologie et robustesse	4
	2.1 Prise en compte des ressources	4
	2.2 Classification	5
	2.3 Valeurs aberrantes	6
3	Analyses transversales	7
	3.1 Ventilation par secteur et robustesse	7
	3.2 Responsables politiques visés	8
4	Problèmes des données et préconisations	8
	4.1 Détection des valeurs aberrantes	9
	4.2 Préconisations sur les données	9
5	Conclusion	9

1 Introduction

La loi Sapin 2, promulguée en décembre 2016 en France, vise à renforcer la transparence et l'éthique dans la vie publique ainsi qu'à lutter contre la corruption. Parmi ses dispositions, elle a introduit la création d'un registre des représentants d'intérêts, géré par la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP). Ce registre oblige

les lobbyistes, les consultants et autres représentants d'intérêts à s'inscrire et à déclarer leurs activités de lobbying, notamment les rencontres avec les décideurs publics.

Ce répertoire offre un panorama des cabinets de lobbying et de leurs clients sans préciser de manière nominative les responsables publics concernés. Il se limite à la catégorisation de ces derniers (députés, membres de cabinet, agents de l'État, etc.). L'objectif est une vision globale des influences normatives potentiellement induites par le lobbying. Les données indiquent un budget annuel du lobbying oscillant autour de 350 millions d'euros, impliquant près de 5000 lobbyistes par an. ¹ A noter qu'une grande part du lobbying échappe à ce type de registre, que ce soit par omission, ou par dérogation législative, l'article XXX autorisant les firmes à ne pas déclarer un lobbying dont une entité publique est à l'initiative [Kerleo].

On peut donc savoir à quel point différents acteurs - entreprises, syndicats, ONG, collectivités, etc. - exercent une influence. Le lobbying est souvent considéré comme légitime tant que toutes les parties prenantes ont la possibilité de faire entendre leur voix, et les différentes catégories de la population sont représentées. Si le constat que l'ensemble des acteurs sont représentés est valide, la question de la quantification est néanmoins essentielle : plus la ressource dépensée est importante, plus l'influence sera grande. Une des grandes questions est de savoir si les équilibres présents dans la population sont fidèlement représentés dans les actions d'influence. L'analyse ponctuelle du registre ne permet malheureusement pas d'obtenir une vision globale de ces distributions. La finalité du registre, à savoir la transparence, est parfois obstruée par le manque ou, comme nous allons le voir, l'omission d'informations cruciales, et noyée dans la masse des informations à traiter (3200 entreprises pour 71000 actions menées depuis la création du registre en 2016 jusqu'à Février 2023, dernière extraction prise en compte dans cet article).

En conséquence, une analyse statistique exhaustive et systématique s'impose pour obtenir une vision d'ensemble. Le premier objectif de ce travail est de proposer une classification lisible et pertinente des mandants dont les intérêts sont représentés, et une estimation de la qualité de cette classification. Nous répartissons les clients en deux catégories : d'une part, les intérêts particuliers ou privés, les entreprises, ou associations et fondations oeuvrant pour des intérêts industriels ou privés, groupements d'actionnaires, professions libérales, fédérations d'entreprises, que nous désignerons par l'adjectif englobant "privé", et, d'autre part, les associations œuvrant pour les minorités, l'environnement ou l'intérêt général, que nous qualifierons de "public". Selon cette classification, notre analyse révèle que 9% des mandants appartiennent à la catégorie "public", et, 87% à la catégorie "privé", les 4% restant sont représentés par les syndicats de travailleurs. La question est posée en ces termes par Bombardini et Trebbi, "Est-ce que le lobbying est un mécanisme politique valable pour demander au gouvernement de remédier à des griefs, ou est-ce un outil qui déforme la politique publique, l'éloignant de l'optimum social, un mécanisme crucial pour la transformation du pouvoir économique concentré en influence politique et en corruption? " Il a été montré dans de nombreux travaux [Kerleo-Monnery + refs bombardini] que le public exerce une grande défiance envers le lobbying. S'il est largement admis que le secteur privé doit pouvoir informer les décideurs des enjeux de leurs secteurs industriels respectifs, cette analyse met en lumière le déséquilibre du poids exercé entre les acteurs privés au regard de l'intérêt général, et devraient encourager une plus forte

^{1.} A titre de comparaison, le lobbying aux États-Unis mobilise entre 3 et 3,5 milliards de dollars par an (données du Center for Responsible Politics).

représentativité de la société civile.

Il a de plus été démontré [Logeart] au niveau européen que le lobbying mené par des acteurs privés peut avoir un impact plus significatif sur les textes de loi finalement adoptés que celui effectué par les ONG, ce qui peut aggraver encore plus ce déséquilibre. Nous disposons de peu de données pour confirmer cette thèse, mais nous proposons une analyse secondaire différenciant le type de responsables politiques visés par une action de lobbying : collaborateur présidentiel, parlementaire, fonctionnaire, etc, mais il est virtuellement impossibles de vérifier ces objectifs au vu des moyens dont dispose la HATVP, il sera donc difficile de conclure à un biais quelconque. Un autre biais possible vient du constat que les structures associatives et syndicales déclarent en général plus de ressources que celles dévolues à la représentation d'intérêts, ce qui cache un déséquilibre encore plus grand. Une autre sous-analyse en secteurs industriels est également proposée, et croisée avec la classification public-privé-syndicats, cela permet de vérifier l'affirmation de robustesse via des sous-échantillons transversaux.

Nous avons détecté dans cette analyse de nombreuses données incohérentes, manquantes, ou aberrantes; et il est clair que la HATVP ne peut exercer de contrôle exhaustif sur les nombreux acteurs de ce secteur. Une étape primordiale de toute analyse est donc de se prémunir de biais qui pourraient être induits par ces problèmes. Pour parer à cette éventualité, nous avons développé plusieurs méthodologies, ou des analyses sur des sous-échantillons, et toutes ces analyses ont mené peu ou prou aux mêmes résultats, c'est pour cela qu'on présente nos résultats comme robustes. Statistiquement, cela ne signifie pas qu'ils sont un reflet de la réalité du lobbying [...], mais au moins un reflet des actions mentionnées dans le répertoire, malgré les problèmes de saisie.

1.1 Discussion de la classification

Le registre propose une catégorisation des firmes exerçant une influence, mais sa pertinence est limitée. Le champ correspondant est souvent non-renseigné, et des acteurs de natures très diverses peuvent se retrouver dans la même catégorie; l'exemple emblématique étant la catégorie "Associations" qui comporte associations d'actionnaires de multinationales, syndicats agricoles, ONG caritatives. Plus important, cette catégorisation concerne les entreprises effectuant le lobbying plutôt que les mandants, donneurs d'ordres effectifs de ces actions. Le registre présente une lacune manifeste en n'offrant aucune information détaillée sur ces derniers, si ce n'est le nom ou un acronyme parfois ambigu. Comparativement, la législation américaine (Lobbying Disclosure Act) impose le dépôt d'une fiche distincte pour chaque client. On notera également des incohérences entre les "clients" déclarés par une firme sur sa fiche descriptive, et une liste de "tiers" séparée pour chaque action de lobbying; on peut en effet constater que de nombreux "clients" ne sont "tiers" pour aucune action, et de nombreux "tiers" ne sont pas déclarés comme "clients" (voir données). De nombreuses actions sont effectuées "en propre", donc pour le compte du lobbyiste ("lobbying direct"), mais il s'agit aussi souvent de ne pas mettre de liste de tiers, parfois par négligence.

D'autres classes que public/privé/syndicats décrite plus haut sont envisageables, l'avantage de cette classification est qu'il y a peu d'ambiguité pour la plupart des acteurs, et la proportion de cas discutables reste faible. Une catégorie hybride est celle des syndicats : la frontière est floue entre un syndicat de travailleurs, un syndicat d'employés d'un

secteur spécifique, un syndicat agricole rassemblant des petits exploitants et des grands employeurs, et un syndicat de professions libérales. D'après nos données, les syndicats et chambres agricoles constituent environ 3,5% de l'ensemble des clients, les autres types de syndicats de travailleurs en représentent environ 2%. Dans le même esprit, en raison du peu de détails disponibles sur les clients, il est ardu de concevoir une classification plus fine basée sur ces informations. Une sous-catégorisation par secteur est présentée en section [...]. Notons par ailleurs que nous avions initialement établi une catégorie "collectivité", qui a été ultérieurement fusionnée avec la catégorie "public" en raison de sa taille insuffisante.

Il importe de préciser que la classification est fondée sur les intérêts finaux que poursuit une entité. Par exemple, même si l'objectif d'une entreprise peut être la protection de l'environnement, son modèle économique demeure soumis à l'impératif de rentabilité. A l'inverse, même s'il a été documenté, par [Peng (2016) ou Bertrand], que certaines ONG peuvent être influencées par des intérêts privés, ce n'est généralement pas mis en avant officiellement. Il est en définitive improbable d'arriver à une classification pertinente en se basant sur un autre critèreque les missions officiellement déclarées par les structures.

2 Méthodologie et robustesse

Le principe de notre méthodologie est relativement simple. Le répertoire liste des "firmes", qui chaque année déclarent un "exercice", et pour chaque exercice des "actions de représentations d'intérêt" pour le compte de "tiers". La première tâche est d'assigner à chaque tiers une classe parmi : "intêrets privés", "Syndicats", "Interêt public", "collectivités", comme discuté précédemment, la dernière classe sera finalement fusionnée en raison de sa taille trop petite.

2.1 Prise en compte des ressources

Si deux firmes mènent deux actions pour le compte de clients différents et avec des budgets différents, il convient de pondérer l'influence de chaque client par les ressources effectivement dépensées par la firme. Cette imputation est rendue difficile par le fait que les firmes ne sont pas tenues de rapporter leur budget par action, mais par exercice, ce qui pose un problème de granularité la durée typique d'un exercice étant d'un an. Le parti pris dans cette étude est de diviser les ressources annuelles d'une firme entre toutes les actions menées durant l'exercice concerné. Comme les actions ne sont pas non plus financées à parts égales, nous avons affecté une score s_a à chaque action a, égal au nombre d'items qu'elle présente (nombre de tâches à effectuer, de catégories de responsables visés, de tiers concernés, de décisions politiques). Le budget b_a alloué à l'action est alors

$$b_a = B_e \frac{s_a}{\sum_{j=1}^{N_a} s_j}$$

où N_a est le nombre d'actions de l'exercice e et B_e est le budget total de la firme sur l'exercice e. Pour savoir comment le budget b_a va effectivement être distribué entre les classes, il faut partir des classifications des tiers. On note $c_{i,j} \in [0,1]$ la proportion du tiers i dans la classe j, pour $i \in \{$ privé,public, syndicat $\}$ et $1 \leq j \leq N_t$ où N_t est le nombre de tiers de l'action a (on n'a d'autre choix que de considérer que tous les tiers ont la

même influence). En définitive, étant donné une classe i dans { public, privé, syndicats}, la contribution $C_{i,a}$ à la classe de l'action a menée par la firme f lors de l'exercice e est

$$C_{i,a} = b_e \times \sum_{j=1}^{N} c_{i,j}.$$

Comme $\sum_i c_{i,j} = 1$, on vérifie bien que le budget réparti dans toutes les classes est bien le budget de l'action $\sum_i C_{i,a} = b_e$.

Nous avons également testé d'autres scénarios, ou au sein d'un exercice toutes les actions reçoivent un budget équivalent $b_e = 1/N_a$, et un autre scénario où toutes les actions du répertoire reçoivent la même ressource $b_e = c$ où c est une constante, indépendamment du cabinet et de ses ressources. Ces deux scénarios semblent moins pertinents, leurs résultats peuvent être consultés dans les résultats présents sur le dépôt github, et d'autres scénarios peuvent être expérimentés. Les résultats obtenus sont dans tous les cas similaires, ce qui permet de s'assurer que les erreurs de saisie au niveau des budgets n'influencent pas les résultats finaux. [Calcul de corrélations entre différents scénarios?]

2.2 Classification

Les clients ont été classifiés à l'aide de trois outils. Le premier outil est la catégorie HATVP, pertinente dans certains cas quand une firme représente ses propres intérêts et est dans une catégorie non ambigue (par exemple, les actions effectuées par 'Google France' sont comptabilisés en 'privé' car cette firme est catégorisée 'Société commerciale'). Le second outil est la base INSEE, qui répertorie les entreprises et associations françaises, que nous avons interrogé via le nom de chaque client, seul élément renseigné dans le registre. Lorsque des données ont été trouvées, les firmes ont été classées en privé si leur objet social, leur activité principale ou leur famille est dans une certaine liste pré-établie ('commerce de gros', 'gestion immobilière', 'supermarchés', ...). A l'issue de cette première phase, les entités restantes ont été classées comme privées si leur dénomination comportent des mots spécifiques ('SARL', 'SAS', 'HOLDING', ...). Le même traitement a été appliqué pour éventuellement classifier une firme en "public" (via des termes comme "Association déclarée, reconnue d'utilité publique", "Établissement public national à caractère industriel ou commercial", "commune", ...), en "syndicat", en "syndicat agricole" ou en "mutuelle", avec les mots-clés appropriés. Le script de classification manuelle est présent sur le dépot github pour plus de précisions. De nombreuses entités sont à cheval sur plusieurs catégories, ou alors les informations réunies ne permettent pas une classification certaine. Pour cette raison, pour certaines entités, on attribue des proportions dans chaque classe. Les syndicats agricole se sont vus attribuer 50% privé, 50% syndicat, en raison de la diversité des finalités de leurs membres. Comme la part de syndicats agricole est d'environ 4%, faire varier ce chiffre arbitraire de 50% entre 0 et 100% ne peut mathématiquement pas modifier les proportions finales de plus de 2%. Les assurances de type mutuelle sont classées à 50% en intérêt général et 50% en intérêts privés car elles sont en général à but non-lucratif et oeuvrent souvent pour des améliorations globales dans le secteur du bien-être, mais elles représentent in fine les intérêts de leurs adhérents, et sont de plus parfois à but lucratif (cette propriété est difficile à déceler sans une étude approfondie), là encore, une autre distribution modifiera les proportions finales d'au plus 1\%. Ce type de firme illustre toute l'ambiguité de ce type de classification. Les classifications reçues à ce stade sont dites "manuelles", ce qui est également indiqué dans le fichier. Les firmes

n'ayant pas reçu de classement à l'issue de cette phase, on cherche des correspondances avec des entités dont le nom correspond fortement au nom d'une entité ayant reçu une note, qu'on lui affecte, information également disponible dans le dépôt. A noter que des erreurs subsistent dans cette première phase en raison d'erreurs de saisie de la part des 'entreprises/associations' (par exemple "France Fourrure" est indiqué à 100% en public alors qu'elle regroupe des acteurs du monde professionnel de la fourrure, c'est parce qu'elle a renseigné à tort comme "thème principal" une "actions sociale" dans la base INSEE), ou en raison de structures aux dénominations très proches mais aux finalités divergentes. Les classifications issues de cette phase concernent 9500 clients. Pour les clients restants, environ 1500, nous avons effectué une classification à l'aide d'un Large Language Model (spécifiquement GPT 3.5), uniquement à partir du nom et de l'objet social. Il a été affecté une répartition entre nos 4 catégories par cet algorithme. Cette méthode a l'avantage de ne pas requérir d'entraînement statistique préalable. Elle peut produire des erreurs, mais sur un faible pourcentage d'une petite proportion, ce qui ne devrait pas introduire de biais significatif sur les résultats, ce qui veut dire que si Il est probablement facile de discuter certaines classifications spécifiques répertoriées dans ce fichier, il est plus difficile de prouver un biais global qui pourrait influencer les résultats finaux. Le classement global est disponible à ... avec une explication brève pour chaque item, et lorsque l'on fait tourner ..., on a un échantillon tiré au hasard de chaque classe.

2.3 Valeurs aberrantes

De nombreuses erreurs ou omissions existent dans les données. Il semble aussi que certaines entités ne déclarent pas vraiment ce qui est demandé. Un biais récurrent est de déclarer toutes les ressources humaines ou financières d'un syndicat ou d'une association et pas seulement celles dévolues à la représentation d'interêt. Nous avons du appliquer là encore une procédure statistique pour remplacer les valeurs manquantes, les remplacer par des valeurs vraisemblables, détecter les "données" aberrantes, et les remplacer également. Il est malgré tout vraisemblable que de nombreuses structures et syndicales déclarent plus de ressources que celles rééllement dédiées au lobbying, ce qui indiquerait typiquement une proportion du public plus basse que celle annoncée en introduction. Nous avons employé une démarche statistiques basé sur l'algorithme des plus proches voisins pour corriger les valeurs aberrantes et manquantes, en particulier afin de tester la robustesse des résultats. Pour détecter les valeurs aberrantes, nous avons confronté les données de ressource sur chaque exercice (budget et nombre de salariés) avec la quantité d'actions rééllement menées. Etant donné un des paramètres, par exemple "budget", nous avons comparé avec les budgets déclarés de tous les autres exercices (éventuellement d'autres firmes) ayant des valeurs similaires pour les deux autres variables (nombre de salariés et nombre d'actions menées). A été désignée valeur aberrante toute valeur du budget dépassant d'un certain seuil la déviation standard par rapport à la moyenne des autres valeurs proches, en utilisant l'algorithme des plus proches voisins. A l'issue de cette procédure, nous avons observé une variation globale de 5% entre le total des valeurs originales déclarées et le total après correction et imputation. Ces problèmes ne semblent pas affecter les résultats globaux, sauf peut-être dans le secteur agricole, qui semble sur-représenté si l'on ne corrige pas ces valeurs.

Nous avons la encore testé différentes stratégies de détection d'outliers et remplacement de données, et avons constaté que les résultats ne variaient pas significativement, voir le dépôt github pour plus de détails. Nous avons aussi calculé les résultats sans prendre en

3 Analyses transversales

3.1 Ventilation par secteur et robustesse

Nous présentons dans cette section une répartitions des dépenses de lobbying par secteur.

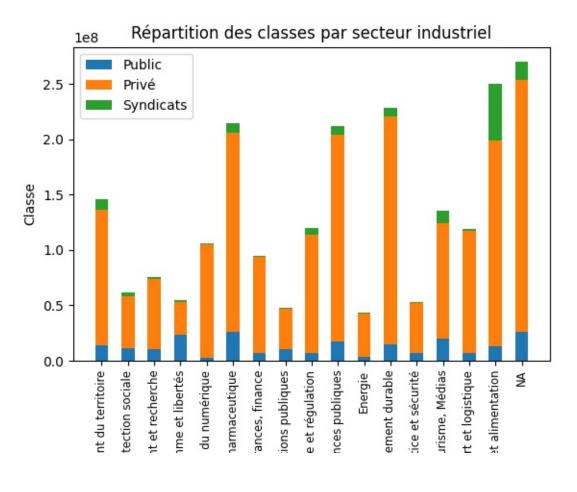


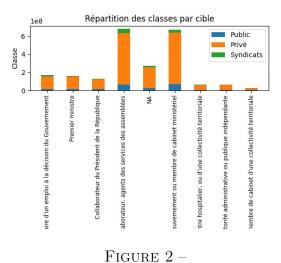
FIGURE 1 -

La encore, nous avons comparé plusieurs méthodologies pour effectuer cette classification, qui amènent à des répartitions proches et conforte la solidité de nos résultats. D'une part, chaque firme déclare des "secteurs" privilégiés. D'autre part, pour chaque action effectuée, une liste de "domaines d'intervention" est (parfois) indiquée. La première ambiguité est que la liste de tous les "secteurs" possibles n'est pas la même que celle de tous les "domaines" possibles, et ces deux listes sont de toute façon trop grande pour une visualisation. Nous avons donc regroupé les domaines et secteurs du registre dans des grands thèmes, comme indiquée dans le tableau. La première méthodologie a été de comptabiliser les tiers suivant les thèmes des cabinets mandatés. La seconde méthodologie a été de les comptabiliser suivant les domaines des actions qui les concernent. Quand

ces domaines ne sont pas indiqués, on peut choisir de prendre les 'secteurs' de la firme effectuant le lobbying, ou de simplement classifier l'action en 'NA'. Nous montrons les répartitions résultant des 4 scénarios, on présente également un tableau de corrélations, qui ne descendent pas en-dessous de 85%.

3.2 Responsables politiques visés

Les firmes indiquent les décisions politiques concernées et les responsables politiques visés. Nous visualisons ici un croisement entre les catégories de responsables visés, et la classification des clients intéressés.



4 Problèmes des données et préconisations

De manière générale, la qualité des entrées est insuffisamment contrôlée, comme en témoignent de nombreuses erreurs de saisie systématiques.

En plus des limitations structurelles du fichier, les données comportent beaucoup de problèmes que nous évoquons à la section ...,Les informations concernant les ressources financières et humaines des firmes de lobbying sont souvent absentes ou aberrantes (ce qui dénote en général une erreur de saisie). Nous pouvons montrer que les résultats sont robustes, car les pourcentages sont essentiellement conservées si l'on pondère le poids de chaque cabinet (et donc de ses clients) par les ressources financières et humaines que cette firme déclare allouer à la représentation d'intérêts.

Une autre difficulté est que très peu d'informations sont obtenues sur les clients, en effet pour chaque action une liste de "tiers" pour laquelle l'action est menée est indiquée (et souvent absente), sans autre informations sur ces tiers. Nous avons été recherchés dans les données INSEE des informations supplémentaires sur ces tiers afin de les identifier dans la classification énoncée ci-dessus. Dans de nombreux cas, aucun tiers ni aucun client n'est indiqué, et l'action est imputée par défaut aux autres clients de ce cabinet, voire au cabinet en propre; nous avons pu montrer là aussi que les résultats sont robustes dans le sens où ils ne changent pas en fonction de la stratégie.

Commentaire sur l'empreinte normative?

Un second point important de cet article est d'évaluer statistiquement les failles des données présentes dans le répertoire. Un paradigme statistique est de définir une procédure automatique de détection de données erronées et de remplacement, et de comparer les résultats d'une étude transversale avec les données brutes et avec les données corrigées. Pour donner un exemple, les ressources brutes déclarées par secteur sont les suivantes [...] Si on applique désormais un algorithme de correction d'erreurs, elles sont les suivantes [...]. On observe que les résultats changent significativement pour l'agriculture, mais mois pour les autres (corrélation stat de 87%).

L'étude de l'influence présentée au 1er paragraphe est également robuste car les résultats après correction sont les suivants :...

4.1 Détection des valeurs aberrantes

4.2 Préconisations sur les données

Effectuons quelques recommandations simples sur la saisie des données qui permettront d'avoir accès à un panorama plus précis. Ces recommandations sont essentiellement techniques, mais d'autres recommandations structurelles ont été énoncées dans [Kerleo], qui permettraient encore une meilleure compréhension du lobbying. De manière évidente, la granularité actuelle des budgets est trop vague, il serait bon d'indiquer la ventilation du budget annuel pour chaque action, et indiquer les contributions des tiers concernés au financement.

- Exiger plus d'informations sur les tiers; au minimum, les identifiants national type RNA et SIREN afin d'identifier chaque structure de manière non-ambigue et pouvoir récupérer leurs secteurs, objet social, ..., ou leurs pays d'affiliation pour les entitès étrangères.
- Rendre cohérents la rubrique "clients" de la firme, avec les listes de "tiers" pour les actions déclarées. La pertinence d'avoir ces deux rubriques n'est pas claire.
- Dans le même esprit, rendre cohérentes les "secteurs" déclarés sur la fiche d'une entreprise, et les "domaines d'intervention" qui accompagnent chaque action. Les listes de secteurs proposés dans ces deux catégories ne sont pas les mêmes, et elles sont parfois contradictoires pour une firme donnée. Ici encore, on pourrait se contenter des domaines déclarés sur chaque action afin d'éviter de la redondance et de l'incohérence.
- Appliquer des filtres statistiques simples de détections de valeurs aberrantes lors de la saisie, afin de demander des confirmations aux agents entrant ces données; et demander des budgets annuels exacts plutôt que des fourchettes.

5 Conclusion

Votre conclusion ici. % Bibliographie

Table 1 – Correspondance thèmes, secteurs et domaines

	BLE 1 – Correspondance thèmes, secteurs et domaines
Thèmes	Secteurs et domaines
Construction, loge-	Occupation des sols - Patrimoine - Développement des territoires - Bâtiments
ment, aménagement	et travaux publics - Construction, logement, aménagement du territoire -
du territoire	Logement - Construction
Aide et protection	Assurance chômage - Handicap - Droit du travail - Dialogue social - Famille -
sociale	Emploi, solidarité
Enseignement et recherche	Recherche et innovation - Education - Education, enseignement, formation - Enseignement supérieur, recherche, innovation - Éducation, enseignement, formation - Enseignement supérieur - Formation professionnelle - Statistiques
Droits de l'homme et libertés	Aide au développement - Humanitaire - Principe de précaution - Egalité femmes/hommes - Bien-être animal - Egalité des chances - Asile - Immigration - Discriminations - Questions migratoires - Société - Droits et libertés fondamentales - Liberté d'expression et d'information - Droits des victimes - Laïcité
Industries de télé-	Accès à l'Internet - Accès aux moyens de télécommunications - Marché du
communications et	numérique - Protection des données - E-commerce - Numérique - Télécommu-
du numérique	nications - Infrastructures de télécommunications - Marché du numérique - E-commerce
Santé et pharma- ceutique	Médicaments - Remboursements - Soins et maladies - Système de santé et médico-social - Prévention - Santé - Système de santé et médico-social - Soins et maladies
Banques, assurances, finance	Banques, assurances, secteur financier - Protection des marques - Assurances - Finances - Banques - Banques, assurances, secteur financier et extra financier - Finances - Banques - Assurances
Gouvernance et institutions publiques	Outre-mer - Français de l'étranger - Collectivités territoriales - Pouvoirs publics et institutions - Institutions européennes - Institutions des outre-mer - Ordre administratif - Moralisation/Transparence - Coopération internationale - Accords internationaux - Economie des outre-mer - Développement économique des outre-mer
Concurrence et régulation	Secret des affaires / Secret professionnel - Aides aux entreprises - Brevet - Droit de la concurrence - Marchés réglementés - PME/TPE - Normes de production - Professions réglementées - Entreprises et professions libérales - Concurrence, consommation - Gouvernance d'entreprise - Commerce extérieur
Economie et fi- nances publiques	Taxes - Politique industrielle - Fonction publique - Retraites - Partenariats public/privé - Finances publiques - Economie - Budget - Taxation - Impôts
Energies non-renouvelables	Energie nucléaire - Energie - Ressources naturelles - Ressources minières - Energies fossiles
Environnement et développement durable	Chasse - Eaux - Qualité de l'eau - Produits chimiques - Accidents et catastrophes naturelles - Impact des transports individuels - Impact des transports marchands et collectifs - Qualité de l'eau - Environnement - Déchets - Energies renouvelables - Impact de l'activité industrielle - Dépollution - Forêt - Occupation des sols
Justice et sécurité	Institutions judiciaires - Défense - Institutions pénitentiaires - Justice - Institutions judiciaires - Justice civile - Justice pénale - Défense, sécurité - Sécurité nationale - Sécurité routière - Espionnage et surveillance
Culture, loisirs, tourisme, Médias	Médias - Tourisme/hôtellerie - Droit d'auteur - Publicité - Musique - Sports - Propriété intellectuelle - Sports, loisirs, tourisme - Accès à la culture - Arts, culture - Musique - Spectacle vivant - Cinéma - Presse écrite - Audiovisuel - Jeux d'argent - Jeux-vidéo - Livre
Transport et logis- tique	Industrie aérospatiale - Services postaux - Infrastructures - Industrie aéronautique - Aéronautique, aérospatiale - Transports, logistique - Transport de voyageurs - Transport de fret - Transports alternatifs - Services postaux
Agriculture et alimentation	Sécurité et normes alimentaires - Appellations - Agriculture, agroalimentaire - Agriculture - Industrie agroalimentaire - Pêche